



Créer une régie agricole

MOUANS-SARTOUX

Population

10 000 habitants

Situation

Entre Cannes et Grasse,
Alpes-Maritimes,
Côte d'Azur

Cantines

1 050 convives / jour
3 groupes scolaires
3 cuisines sur place

100% bio

- Depuis le 1er janvier 2012
- Réduction de 80 %
du gaspillage alimentaire
- Sans surcoût pour la ville

Approvisionnement

- Une régie agricole
(6 ha dont 3,5 ha cultivés)
- 3 employés
- 25 t de légumes / an,
soit 85% d'autonomie en
légumes dans les cantines
- Un marché public divisé
en 24 lots

Projet alimentaire territorial (PAT)

2016 : création de la MEAD
(Maison d'éducation
à l'alimentation durable)

Organiser soi-même les conditions de production de denrées alimentaires sur son territoire pour fournir la restauration collective est une solution encore peu répandue en France. L'expérience de Mouans-Sartoux démontre que la régie agricole peut être un outil efficace et innovant, au service d'une politique publique ambitieuse inscrite dans le développement harmonieux de la ville et sa région.

Pourquoi ?

- Construire la souveraineté alimentaire sur le territoire
- Impulser une action publique reposant sur une forte volonté politique
- Répondre au défaut de fournisseurs locaux lors des appels d'offres
- Privilégier la qualité alimentaire : fraîcheur, saisonnalité, cuisine vivante
- Maîtriser et sécuriser une partie des approvisionnements bio et locaux

Comment ?

- Préemption d'un domaine agricole de quatre puis six hectares en 2005
- Conversion des terres en bio, certifiées par Ecocert
- L'équipe : trois équivalents temps-plein et aide ponctuelle du service Espaces verts
- Planification des cultures en fonction des besoins (réajustement tous les ans)
- Récoltes livrées directement aux cuisines



Des avantages...

Conquête de l'autonomie alimentaire, émulation des acteurs locaux (élus, personnels administratifs, associations, entreprises locales), sensibilisation des habitants aux enjeux du développement durable, base d'un projet alimentaire durable de territoire qui s'étend au-delà des cantines.

... et quelques limites

Outil à adapter aux spécificités de chaque territoire (certains sont largement pourvus en capacités de production, d'autres non) ; projet qui peut être chronophage et avoir des incidences financières, organisationnelles, etc.

Quand une ville cultive ses terres

La régie produit 85 % des besoins en légumes des 1 050 convives quotidiens

En 2008, une **étude de faisabilité** de ferme municipale est lancée. La Ville de Mouans-Sartoux, décidée à atteindre le 100 % bio à la cantine, se trouve alors confrontée au **manque de production** régionale qui ne permet pas de s'approvisionner localement en fruits et légumes d'origine biologique.

La particularité de la Côte d'Azur, très prisée, où le **foncier est rare et cher**, conduit l'équipe municipale à saisir dès 2005 l'opportunité d'achat d'un domaine agricole aux portes de la ville, Haute-Combe. Le bâtiment de caractère est à rénover, entouré de quatre hectares rongés par la friche. Deux promoteurs immobiliers convoitaient ce domaine, en vue de construire du résidentiel.

La commune a recherché des terrains agricoles sur lesquels mener son projet de production de légumes bio. Le domaine de Haute-Combe s'y prêtait idéalement. La mairie décide d'user de son **droit de préemption** et l'achète. Le projet de production agricole peut démarrer.

Elle installe un agriculteur professionnel, Sébastien Jourde, employé sous le statut de fonctionnaire et logé sur place. Sa mission : développer la culture de légumes et, à terme, de fruits, à destination des trois cuisines, **toutes équipées d'une légumerie** pour accueillir la production brute.



Les enfants visitent souvent Haute-Combe et participent même aux récoltes.

Sébastien est aidé de temps à autre par l'équipe des espaces verts et s'est vu renforcer du soutien de deux nouvelles personnes venues des Jardins de la Vallée de la Siagne, un jardin de Cocagne (chantier d'insertion par l'économique) situé sur la commune.

Les volumes de production ont augmenté progressivement et, depuis 2018, avec l'**achat de deux hectares supplémentaires**, Haute-Combe couvre 85 % des besoins, annuels en légumes, avec 25 tonnes.

Quel statut pour une régie ?

La régie municipale, qu'elle soit agricole ou non, obéit aux mêmes règles que toute autre régie autonome ou intégrée. Il s'agit d'un mode de gestion des services publics dans lequel la personne publique, ici la mairie, assure directement la gestion du service. Toute collectivité locale ou territoriale peut mettre en place une régie.

Le pari réussi d'une meilleure gestion foncière

La création de la régie agricole répond principalement au besoin de s'approvisionner localement en légumes biologiques, mais le projet s'inscrit plus largement dans un **projet alimentaire territorial** (PAT) qui passe par la reconquête des espaces agricoles de la commune. Mouans-Sartoux a élaboré en 2012 un plan local d'urbanisme (PLU) qui, sur les 1 352 hectares que compte le territoire, a tri-

plé les surfaces cultivables, passant **de 42 à 112 hectares**. Plusieurs zones ont été identifiées pour recevoir de nouveaux agriculteurs, conformément aux vœux de la Ville. À ce jour plusieurs projets sont à l'étude et un maraîcher s'est déjà installé : Yann Vidal, un ancien agriculteur conventionnel qui a bénéficié du dispositif d'aide à l'installation de la commune pour passer au bio.

Le juste prix et la souplesse

Un kilo de légumes produit à la régie de Mouans-Sartoux est un peu plus cher qu'un kilo acheté à une plate-forme ou chez un grossiste. Mais le prix des légumes, c'est seulement une partie du coût des denrées... Et toutes les denrées elles-mêmes représentent moins de 25 % du coût total d'un plateau. Surtout, le modèle de la régie agricole est d'une grande souplesse. Premier avantage : la production suit en temps réel la demande des cantines. Deuxième atout, la structure est facile à gérer : pas de statut juridique propre ni de budgets séparés, pas de marché public ni d'échanges financiers, tout est géré par la mairie...

Les externalités positives sont nombreuses. La régie est un support d'activités pédagogique à l'usage des scolaires mais aussi un centre de ressources et de documentation



Visite d'une délégation d'élus de communes marocaines.

sur les pratiques bio et durables, un lieu d'accueil du diplômé universitaire de chef de projet en alimentation durable. C'est, enfin, un précieux outil d'application pour les élus et techniciens qui demandent à découvrir la réalité agricole et le bio. Mouans-Sartoux est ville référente en transition alimentaire via le programme européen Urbact.